

CHAMPIONNATS NATIONAUX INTERCLUBS	
Une seule poule régionale	
Le 1 ^{er} novembre 2025	Lieu : THIONVILLE
2 réunions	Compétition d'animation
Conditions d'accès	
Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons	Compétition par équipes de clubs de 10 nageurs
Engagements	Résultats
Propositions ExtraNat : de J-20 à J-5 Liste des engagés : J-3 Réunion Technique :	Envoi serveur : Jour J Publications web : J+1 Réclamations : J+8 informatique@lge-natation.fr

Équipements Obligatoires

Bassin de 25m homologué (8 couloirs ou plus)

Bassin de récupération.

Chronométrage automatique obligatoire (Plaques, Harnais + Poirs, Starter + Haut-parleurs, Flash si départ des 25m du côté opposé, tableau d'affichage dédié)

Plots de départs avec starting-blocks et dispositifs de départ dos homologués

Une connexion internet avec un débit montant et descendant d'au moins 30 Mo/s

Contenu Du Programme

- Épreuves individuelles :

100-200m Papillon, 100-200m Dos, 100-200m Brasse, 100-400m NL, 100-200m 4N.

- Épreuves de relais :

4 x 200m NL, 10 x 50m NL, 4 x 100m 4N.

Classement au temps.

NB : s'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par la Ligue selon les règles WORLD AQUATICS. Les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Les clubs devront mettre à disposition un minimum de 1 officiel titulaire par club pour 1 à 5 nageurs engagés et de 2 officiels titulaires pour les clubs qui ont plus de 5 nageurs engagés.

Dispositions Particulières

L'organisation de cette compétition se fera sur une seule poule régionale.

La Ligue Grand Est de Natation fixe :

le nombre d'équipes en finale régionale en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale, et à raison de une équipe maximum par club ; la liste des équipes qualifiées est établie selon les cotations des équipes de la saison précédente.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Préconisation : Organiser les poules départementales ou inter-départementales le dimanche 2 novembre 2025.

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200m NL au lieu de 200m Papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode De Participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m NL. Lorsque les titulaires du relais 10x50m NL ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50m NL, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

En cas de forfait d'une ou plusieurs équipes, dans la poule régionale, les équipes (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiées. En cas de forfait d'une équipe à la poule régionale, aucune équipe du même sexe ne pourra participer à la poule inférieure.

Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre État membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2019) une performance supérieure ou égale à 1000 pts sur la table de cotation FÉDÉRALE.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 30 octobre 2025, inscrits sur les listes de Haut-Niveau, dès la liste Espoirs. Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.

Procédures D'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface ExtraNat. Les clubs adresseront les droits d'engagements, fixés à 144€ par équipe, directement à la Ligue Grand Est de Natation.

Classement Des Équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne seront pas classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées. Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50m NL, 4 x 100m 4N et 4 x 200m NL) servira à départager les équipes. Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes Interclubs au sein de chacune des Ligues responsables de l'organisation de ses propres poules régionales et départementales. Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des Championnats Régionaux Interclubs, un rang national à chaque équipe.

Les 20 premières équipes Dames et les 20 premières équipes Messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A Interclubs. Les 20 équipes suivantes en Dames et les 20 équipes suivantes en Messieurs seront classées de Série Nationale 1B Interclubs. Les 160 équipes suivantes en Dames et les 160 équipes suivantes en Messieurs seront classées de Série Nationale 2 Interclubs.

Récompenses

Coupe pour les 3 premières équipes Dames et Messieurs.

Programme Et Horaires

Horaires précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la clôture des engagements.

1 ^{er} Novembre 2025	
O.P. : 13h00 – D.E. : 15h00	O.P. : 19h – D.E. : 20h30
1-10 x 50 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)	14-4 x 200 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
2-10 x 50 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	<i>Pause de 15 minutes</i>
<i>Pause de 15 minutes</i>	15-200 Dos Dames (<i>Clst au temps</i>)
3-100 Dos Dames (<i>Clst au temps</i>)	16-100 Dos Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
4-200 Dos Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	17-200 Brasse Dames (<i>Clst au temps</i>)
5-100 Brasse Dames (<i>Clst au temps</i>)	18-100 Brasse Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
6-200 Brasse Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	19-400 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)
7-100 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)	20-100 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
8-400 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	21-200 Papillon Dames (<i>Clst au temps</i>)
9-100 Papillon Dames (<i>Clst au temps</i>)	22-100 Papillon Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
10-200 Papillon Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	23-200 4N Dames (<i>Clst au temps</i>)
11-100 4N Dames (<i>Clst au temps</i>)	24-100 4N Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
12-200 4N Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	<i>Pause de 15 minutes</i>
<i>Pause de 15 minutes</i>	25-4 x 100 4N Dames (<i>Clst au temps</i>)
13-4 x 200 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)	26-4 x 100 4N Messieurs (<i>Clst au temps</i>)

Équipes Qualifiées

Merci de nous signaler le forfait d'équipe avant le début des engagements afin de pouvoir avertir en temps et en heure, les équipes remplaçantes



Équipes Dames	
1	SC THONVILLE
2	SN METZ
3	ASPTT NANCY
4	ERSTEIN AQUATIC CLUB
5	AC MOLSHEIM MUTZIG
6	MULHOUSE ON
7	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES NATATION
8	TEAM STRASBOURG SNS-ASPTT-PCS
9	DAUPHINS OBERNAI
10	CN SARREGUEMINES
11	ARDENNES RIVES DE MEUSE NATATION
12	DAUPHINS DE SAINT-LOUIS
13	STADE DE REIMS NATATION
14	CN EPINAL
15	NAUTIQUE ENTENTE CHALÔNS
16	SR COLMAR
REPLACANT	HEMOCOURT JOEUF NATATION
REPLACANT	CO SAINT-DIZIER NATATION
REPLACANT	CN VAL DE FENSCH SEREMANGE
REPLACANT	THANN OLYMPIC N

Équipes Hommes	
1	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES NATATION
2	SC THONVILLE
3	MULHOUSE ON
4	CN VAL DE FENSCH SEREMANGE
5	SN METZ
6	ERSTEIN AQUATIC CLUB
7	TEAM STRASBOURG SNS-ASPTT-PCS
8	ASPTT NANCY
9	ARDENNES RIVES DE MEUSE NATATION
10	CN SARREGUEMINES
11	AC MOLSHEIM MUTZIG
12	DAUPHINS OBERNAI
13	NAUTIQUE ENTENTE CHALÔNS
14	CN EPINAL
15	SNS EPERNAY
16	STADE DE REIMS NATATION
REPLACANT	CO SAINT-DIZIER NATATION
REPLACANT	SC SÉLESTAT
REPLACANT	CN DE FLORIVAL GUEBWILLER
REPLACANT	KAYSERSBERG NATATION